



Ce guide est destiné à vous accompagner dans la constitution de votre dossier PRIME ÉNERGIE D'EDF.

Voici d'abord des précisions sur les pièces à joindre à votre dossier :

- La copie du devis (ou bon de commande) mentionnant la pose et fourniture du matériel de la PAC et la dépose de la chaudière autre qu'à condensation, daté et signé par vous.
- La copie de la facture mentionnant la pose et fourniture du matériel, et la dépose de la chaudière autre qu'à condensation
- L'original de votre Attestation sur l'Honneur rempli et signé par vous et votre installateur,
- La copie de la qualification professionnelle de votre installateur portant la mention RGE dans le domaine des travaux concernés et valide à la date d'engagement des travaux,
- Si vous êtes éligible au bonus de la prime énergie d'EDF, la copie de votre dernier avis d'imposition, pour profiter, selon vos ressources, d'un montant plus important.

VOTRE DOSSIER EST COMPLET ? Renvoyez-le, par courrier dans un délai de **3 mois maximum** à compter de la date d'édition de la facture de vos travaux à :

**ECONOMIE D'ENERGIE
PRIME ÉNERGIE D'EDF
TSA 79983
75839 PARIS CEDEX 17**

BON À SAVOIR



Les primes sont cumulables : Vous pouvez bénéficier de la prime énergie d'EDF pour d'autres travaux éligibles. Rendez-vous sur notre [simulateur](#)

BON À SAVOIR



Suivez votre dossier dans votre espace personnel sur www.prime-energie-edf.fr

UNE QUESTION ?



Une rubrique « besoin d'aide ? » est à votre disposition sur le site www.prime-energie-edf.fr

Nos équipes sont aussi à votre service au **01 81 69 30 73** prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 9h à 17h (hors jours fériés)

Vous venez d'imprimer l'Attestation sur l'Honneur. Certaines informations sont pré-remplies (il est important que vous les vérifiez), d'autres doivent être complétées par vous-même, bénéficiaire des travaux, et par un représentant légal de l'entreprise qui facture la réalisation de vos travaux.

Assurez-vous que l'intégralité de cette Attestation imprimée est lisible.

C'est la **trame originale**, avec vos mentions manuscrites, qui doit nous être envoyée par courrier. Les copies ou versions scannées ne sont pas recevables.

PARTIE A

1 Votre date d'inscription au programme

2 Complétez la date d'engagement de l'opération avec la date de signature de votre devis ou bon de commande.

Vérifiez que :

- cette date (signature de devis ou bon de commande) est postérieure ou égale à votre date d'inscription au programme (point 1),
- aucune autre date du dossier (date de facture, dates de signature des parties B et C de votre Attestation sur l'Honneur - points 7 et 10) n'est antérieure à la date d'engagement de l'opération.

Attention : si l'une de ces dates est antérieure à la date d'engagement, votre dossier ne pourra être validé.

3 Vérifiez la cohérence de l'adresse des travaux avec votre devis (ou bon de commande) et votre facture

PARTIE B

4 Votre installateur remplit les critères techniques en cohérence avec votre facture.

5 Votre installateur remplit les coordonnées de l'entreprise sous-traitante si l'installateur a fait appel à un sous-traitant ou les coordonnées de l'entreprise qui a réalisé les travaux si vous avez fait appel à un bureau d'études ou un architecte (voir point 9).

6 Vérifiez la cohérence de ces informations avec votre devis (ou bon de commande) et votre facture

7 Dated et signez

8 Votre installateur remplit cette partie

Si votre installateur a réalisé lui-même les travaux ou a fait appel à un sous-traitant, la raison sociale à renseigner est le nom de l'entreprise qui figure sur le devis (ou bon de commande) et la facture.

Si vous avez fait appel à un bureau d'études ou un architecte, la raison sociale à renseigner est le nom de ce bureau d'études ou de cet architecte.

La fonction du signataire est son statut dans l'entreprise (ex : gérant, chef d'entreprise, etc.)

PARTIE C

9 L'option «ayant mis en œuvre»: Le professionnel a réalisé des opérations d'économies d'énergie lui-même, il a donc mis en œuvre les opérations.

L'option «ayant assuré la maîtrise d'œuvre» : Le professionnel a réalisé au moins une des opérations en passant par un sous-traitant, il a donc assuré la maîtrise d'œuvre.

10 Votre installateur date, cachète et signe

L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Si vous êtes éligible au bonus de la prime énergie d'EDF, votre Attestation sur l'Honneur sera composée d'une 4^{ème} partie (R1) à compléter par vous-même.

PARTIE R1

R1. Revenus du ménage bénéficiaire de l'opération

10 (*) Nom du signataire : Prénom du signataire :
 (*) Adresse :
 Compléments d'adresse :
 (*) Code postal :
 (*) Ville :
 Pays :
 Téléphone :
 Mobile :
 Courriel :

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste que :
 les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B et supérieurs ou égaux aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :
 (*) Nombre de personnes :
 Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :
 (*) Nombre de foyers fiscaux :
 (*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

11 les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :
 (*) Nombre de personnes :
 Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :
 (*) Nombre de foyers fiscaux :
 (*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

12

Tableau A		
Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	20 470	14 790
2	30 044	21 630
3	36 080	26 013
4	42 128	30 389
5	48 198	34 784
Par personne supplémentaire	+ 6 059	+ 4 385

Tableau B		
Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	24 918	18 960
2	36 572	27 729
3	43 924	33 346
4	51 289	38 958
5	58 674	44 560
Par personne supplémentaire	+ 7 377	+ 5 617

Fait à / /
 (*) Le ____ / ____ / ____

13 (*) Signature du bénéficiaire

- 10 **Vérifiez la cohérence avec votre devis (ou bon de commande), votre facture et votre avis d'imposition**
- 11 **Vérifiez la cohérence de la case cochée** en fonction du nombre de personnes et du revenu fiscal de référence déclarés sur votre avis d'imposition.
- 12 **Complétez si** votre ménage comporte plusieurs foyers fiscaux (plusieurs avis d'imposition).
- 13 **Datez et signez**



Pensez aussi à joindre la copie du (des) justificatif(s) de votre revenu fiscal de référence.



Le devis ou bon de commande de vos travaux

Raison sociale de l'entreprise
Adresse de l'entreprise
N° SIREN OU SIRET DE L'ENTREPRISE

DATE D'EMISSION DU DEVIS
OU DU BON DE COMMANDE
Référence du devis

NOM DU BÉNÉFICIAIRE MENTIONNÉ
SUR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Adresse de facturation
Code postal et ville de facturation

ADRESSE DES TRAVAUX
CODE POSTAL ET VILLE DES TRAVAUX

MENTION DEVIS OU BON DE COMMANDE

QUANTITÉ	Description	Prix unitaire €	Total €
1	FOURNITURE ET DESCRIPTION DU PRODUIT		0,00 €
1	POSE DU PRODUIT		0,00 €
1	DÉPOSE CHAUDIÈRE FIOUL / GAZ / CHARBON AUTRE QU'À CONDENSATION (en fonction du produit)		0,00 €
		Total HT	
		T.V.A. X %	
		Total TTC	0,00 €

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE
SOUS-TRAITANTE
N°SIREN DE L'ENTREPRISE
SOUS-TRAITANTE

DATE D'ACCEPTATION DU DEVIS
VOTRE SIGNATURE

PAGE : 1/1

La copie du devis ou du bon de commande décrivant les travaux à réaliser, signé et daté par vous, doit impérativement mentionner les informations mises en **CAPITALES** dans le devis ou bon de commande-type ci-contre :

BON À SAVOIR ÉGALEMENT

Pour que votre demande soit valable : l'inscription sur le site www.prime-energie-edf.fr doit se faire obligatoirement avant toute démarche : signature de devis, date d'acompte. De même, pour la validation de la demande, il faut impérativement que le devis soit daté et signé de manière manuscrite. La date d'acceptation du devis (ou bon de commande) doit être cohérente avec la date d'engagement des travaux indiquée sur la partie A de votre Attestation sur l'Honneur.

La mention de « pose » ou « installation » de l'équipement/produit doit impérativement être indiquée sur le devis ou bon de commande. Les éléments suivants indiqués sur votre devis (ou bon de commande) doivent être cohérents avec les informations présentes sur votre facture et celles renseignés sur votre Attestation sur l'Honneur: identité du bénéficiaire, identité de l'installateur, adresse des travaux, type de travaux.

- ⚠ En cas de sous-traitance, le devis des travaux que vous signez doit impérativement mentionner :
- la Raison sociale de l'entreprise sous-traitante
 - ET le SIREN de l'entreprise sous-traitante

La (les) facture(s) de vos travaux

Raison sociale de l'entreprise
Adresse de l'entreprise
N° SIREN OU SIRET DE L'ENTREPRISE

DATE DE FACTURE
NUMÉRO (RÉFÉRENCE)
DE LA FACTURE

NOM DU BÉNÉFICIAIRE MENTIONNÉ
SUR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Adresse de facturation
Code postal et ville de facturation

ADRESSE DES TRAVAUX
CODE POSTAL ET VILLE DES TRAVAUX

MENTION FACTURE

QUANTITÉ	Description	Prix unitaire €	Total €
1	Description du produit comprenant : - MARQUE (NOM DU FABRIQUANT) - RÉFÉRENCE (NOM DE MODÈLE) - PAC AIR-EAU / EAU-EAU (en fonction du produit) / HYBRIDE - TYPE BASSE / MOYENNE / HAUTE TEMPÉRATURE (en fonction du produit) - ETAS: XX%		0,00 €
1	DÉPOSE DU PRODUIT DÉPOSE CHAUDIÈRE FIOUL / GAZ / CHARBON AUTRE QU'À CONDENSATION (en fonction du produit)		0,00 €
1	POSE DU PRODUIT mentionné ci-dessus		0,00 €

PAGE : 1/1

La copie de la facture définitive des travaux doit impérativement mentionner les informations mises en **CAPITALES** dans la facture-type ci-contre :

BON À SAVOIR ÉGALEMENT

Doivent impérativement figurer :

- ✓ Les **caractéristiques techniques** de la PAC, à retrouver dans la rubrique «Travaux éligibles» - Mise en place d'une **PAC Air-Eau / Eau-Eau / HYBRIDE**
 - Type de PAC : **basse / moyenne / haute température.**
 - Etas : ...%
- ✓ Les mentions de « **pose** » ou « **installation** » de la PAC.
- ✓ La dépose de l'équipement remplacé, son énergie, le type d'équipement et son fonctionnement.
ex : **dépose chaudière fioul autre qu'à condensation**
- ✓ Si la facture contient des numéros de pages, toutes les pages (ex. : 1/3, 2/3, 3/3) doivent être envoyées.

Correspondance entre le type de PAC / ETAS

Type de PAC	ETAS à considérer	MIN
Basse température	ETAS à 35°C	126%
Moyenne / Haute température	ETAS à 55°C	111%

Vos travaux nécessitent une réalisation par un professionnel certifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sur notre site www.prime-energie-edf.fr rubrique «Travaux éligibles».

Attention, si le professionnel qui facture vos travaux a sous-traité leur réalisation, c'est la copie du Certificat «RGE» du sous-traitant identifié en partie A de votre Attestation sur l'Honneur qui doit être envoyée

CERTIFICAT QUALIBAT RGE 2016

NUMERO: E102575
ÉDITÉ LE: 29/03/2016
VALABLE JUSQU'AU: 31/03/2017

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 22/07/2005
Forme juridique: SARL
Raison sociale: NOM DE L'ENTREPRISE
12 RUE JEAN JAURES
XXXXX VILLE

Capital: 60 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers: RC
N°Siret: XXX XXX XXX XXXX
Code NACE:
Numéro caisse de congés payés:
Assurance Responsabilité Travaux: XXXXXXXXXX
Assurance Responsabilité Civile: XXXXXXXXXX
Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2015

Effectif moyen: 13
Tranche de classification: EFF2B

CLASSIFICATION		Qualification Professionnelle	
Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Echéance
2011	Fourrure et pose de menuiseries extérieures Mention Efficacité énergétique - travaux isolés	09/12/2014	09/12/2018

Domaines RGE de travaux couverts

Signature du titulaire: *[Signature]*

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Alain MAUGARD
[Signature]

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LYON
RUE DE LA DOUVE
4, RUE DE LA DOUVE
B.P. 71318
69609 VILLEURBANNE CEDEX

- 1 Période de validité du certificat**
Le certificat RGE de votre installateur devra être valide au moment de la date d'engagement de vos travaux.
- 2 Période de validité de la qualification**
La qualification de votre installateur devra être valide au moment de la date d'engagement des travaux.
- 3 Type de certificat**
Attention, le domaine RGE de travaux couverts par le certificat devra correspondre à vos travaux. Vérifiez que votre installateur est certifié RGE pour la réalisation des travaux que vous souhaitez réaliser.

Bon à savoir

Si le devis ou la facture de votre professionnel ne comportaient pas toutes les mentions nécessaires, vous pourriez lui demander de compléter le document de façon manuscrite avec sa signature et le cachet de l'entreprise.

Attention : Le code du commerce indique qu'un devis et/ou une facture ne peuvent pas être rectifiés après sa 1ère édition.